

Intitulé du Poste : 1.2.12- Coordonnateur du SAPAD

Compétences attendues	Titulaire du CAPPEI ou équivalent. Capacité à travailler en équipe et en partenariat. Capacité à s'adapter, respecter le devoir de réserve et le cadre déontologique et hiérarchique.
Missions	<ul style="list-style-type: none">- veille à l'évaluation pédagogique des besoins en concertation avec les équipes pédagogiques des écoles ou EPLE ;- Répertorie les enseignants susceptibles d'intervenir auprès des élèves concernés ;- constitue les dossiers et en assure la présentation en commission technique ;- met en place les dispositifs d'aide ;- assure le suivi de ces dispositifs et la réévaluation éventuelles des besoins;- évalue l'impact de l'aide apportée à l'issue des prises en charge, selon des modalités formalisées ;- assure la prolongation de l'assistance pédagogique dès lors que cela s'avère nécessaire.- Propose ou participe à l'élaboration et au suivi de nouveaux projets pour la prise en charge de ces élèves.
Conditions d'exercices	Il exerce sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et l'autorité fonctionnelle du président de l'association selon les termes de la convention, poste peu compatible avec un temps partiel .